

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-L'ÉTROIT
Séance du 6 Juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le six juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER, Maire, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1 Approbation de la séance du 8 juin 2020,
- 2 Budget Primitif 2020 – commune
- 3 Budget Primitif 2020 – Eau et Assainissement
- 4 Intégration d'un élu à des commissions communales
- 5 Référent NOOBA
- 6 Proposition des membres à la Commission Communale des Impôts Directs
- 7 Affouages parcelle n° 40
- 8 Travaux sylvicoles 2020
- 9 Affaires diverses.

Présents : Jean-Jacques TAVERNIER, Michel ROUSSEL, Corinne LASCH, Alain TISSERANT

Excusés :

Absents : Martine PIERRE, Antoine REVAUD, Philippe TERRILLON,

Secrétaire de séance : Michel ROUSSEL.

042– APPROBATION DE LA SEANCE DU 08 JUIN 2020.

Aucune observation n'étant formulée, le PV de la séance ordinaire du 8 juin 2020 est approuvé.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

043 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

INVESTISSEMENT

Dépenses :	51 698.85 €
Recettes :	51 698.85 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	198 024.73 €
Recettes :	198 024.73 €

Adopté par 4 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

044 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 8 312.31 €
Recettes : 63 216.35 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 34 020.18 €
Recettes : 34 020.18 €

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 18 112.31 € dont 9 800.00 € restes à réaliser
Recettes : 63 216.35 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 34 020.18 €
Recettes : 34 020.18 €

Adopté par 4 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

045- INTEGRATION D'UN ELU A DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Monsieur Alain TISSERANT, absent lors de la dernière réunion du conseil municipal, souhaite intégrer diverses commissions communales, à savoir :

- Commission Finances et appels d'offres.
- Commission gestion du patrimoine communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte d'intégrer Monsieur TISSERANT dans les commissions ci-dessus énumérées.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

046- REFERENT NOOBA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Ne DESIGNE pas de délégué NOOBA, faute de candidat.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

047- PROPOSITION DES MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS.

Suite au courrier du 11/06/2020 de la DGFIP demandant une liste de noms de commissaires, le Maire propose la liste des contribuables suivants :

TITULAIRES : Michel ROUSSEL, Corinne LASCH, Pascal BIGEON, Alain TISSERANT, Jean-Paul HILAIRE, Philippe TERRILLON, Bernard SCHU, Marie-Odile CROSNIER, Michel FERRY, Marceline ROUSSEL, Domenico LUZI, Anne-Marie LIMON.

SUPPLEANTS : Claudine HILAIRE, Martine PIERRE, Francis SIMONIN, Monique BAUTZ, Frédéric PAUL-CAVALLIER, Michel PICHANCOURT, Eliane DESTENAVE, Antoine REVAUD, Elisabeth RICCI, Gilbert HABEMONT, Sylvie LAMBING, Bernard GOULIN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;
- Décide d'approuver cette liste.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

048– AFFOUAGES PARCELLE N° 40.

En raison du COVID-19, la parcelle 40 ne pourra pas être exploitée par les affouagistes dans les délais prévus par la D.C.M. du 06 septembre 2019.

En conséquence, le conseil décide de repousser la date d'exploitation au 31 mars 2021.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

Adopté par 6 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

049– TRAVAUX SYLVICOLES 2020.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'effectuer des travaux sylvicoles dans les parcelles 26 et 27 de la forêt communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'ONF pour un montant de 5 058.45 € T.T.C.

Adopté par 4 voix « pour » 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

QUESTIONS DIVERSES :

Tous les habitants sont invités à participer à une rencontre le samedi 11 juillet 2020 à 17h30 à la salle polyvalente. Le thème est l'animation du village.

Remise de la médaille de la famille à Madame Sandrine RUPPERT, le dimanche 12 juillet 2020 à 11h00 à la salle polyvalente.

Renouvellement du bail de chasse dans la forêt communale en 2021.

Madame LASCH a demandé quelle suite était réservée à la vétusté des Cidex. Le Maire a fait le point sur ce dossier, des contacts ayant été pris notamment avec les services de la Poste.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.

Le Maire,

Jean-Jacques TAVERNIER